

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Tracteur / chariot à moteur	HUERLIMANN	H - 360	CH 4395 43

Constructeur	HUERLIMANN TRAKTOREN AG, 9500 Wil
Identification	"H 360" sur la plaquette du constructeur "210" les trois premiers chiffres du No du châssis
Plaquette constructeur	à droite, sur le carénage de la colonne de direction, sous le tableau de bord
N° du châssis	à l'arrière, au centre sur le carter de l'essieu arrière
Identification du moteur	"H 1103/5" à droite, au centre du bloc
Importateur principal	=
Véhicule homologué	210 000 183

<b>Châssis</b>	
Nombre d'essieux	2
Direction	hydrostatique avec assistance hydraulique
Transmission	mécanique entièrement synchronisée
Nombre de vitesses	4 x 2 **)
Frein de service	mécanique, à disques, sur les arbres primaires resp. sur les roues arrière
Frein auxiliaire	frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage mécanique, à disques, sur les arbres primaires resp. sur les roues arrière
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire, levier avec secteur
Ralentisseur	=
Contrôle 2 circuits	=

Moteur	HUERLIMANN	Type	H - 1103/5
Construction	en ligne	Temps	4
Carburant	D	Position	avant
Réfrigérissement	eau	Nombre cylindres	3
Alésage	110	Course	120
Cylindrée	3420	CV-impôt	17,42
Puissance en kW	45,6	à t/min	2300
Bruit à l'arrêt	D = 77 dB/A	à t/min	1725 *
Silencieux	1 = 745 x Ø 125 mm (cheminée)		
Mesure des gaz	Bacharach 3		
	BOSCH noirçissement 3,7 à 70 %		

Carrosserie	tracteur avec cadre ou cabine de sécurité ++)	
Nombre de portes	2/ (cabine)	Indic. vitesse -
Ceintures sécurité	=	Rétroviseurs 2/ (cabine)
Cale	=	Attelage AV+AR = broches
Antivol	=	
Nombre de places	1 av	centre ar
Dimensions	intérieur	extérieur
Longueur	(3690)	3630
Largeur	1650-2250/	1850
Hauteur		2650
Porte à faux	lat.	Voies
	av	520
	ar	980
	Essieu double	av
		1500
		ar
		1470
		av
		1410
		ar
		1360
		1760
		g
		8600
		d
		8100

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	1000	1270	2270
Charge utile			
Poids total			
Garantie fabr.	1400	3300	4700
Dimens. pneus	7.50 - 16	14,9 R 28	(Variantes +)
Ply/bars	6 / 2,0	6 / 1,4	voir
Charge	1400	3220	remarques)
pour V max	30	30	
Garantie poids remorquable avec frein			
Garantie poids remorquable sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Vitesse maximale selon le constructeur			25 km/h
Vitesse maximale testée			25 km/h
			à 2450 t/min au moteur, 685/1270 t/min à la prise de force

Distance volant - vers l'avant du véhicule -  
(-) = avec boîte à vitesses rampantes

§) Equipement	
Feux de route	M (E)
Feux de croisement	M (E)
Feux de position	A (E)
Feux rouges	R (E)
Feux stop	S1 (E)
Clignoteurs	av 1 (E)   ar 2a (E)
Catadioptres	av   ar 2+2 = I (E)
Feux de gabarit	av   ar
Feux complémentaires	1/ lampe de travail avec lampe-témoin
Eclairage plaque	1/ pour le chariot à moteur
Essuie-glace	1/ balai/ 1/dégivreur (cabine) mm avec/sans lave-glace
Avertisseurs	SEIMA #2 843 CH 5 1201 04
	ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation :	
Genre du véhicule	Tracteur / chariot à moteur
Marque et type	HUERLIMANN H - 360
Homologation	
N°	CH 4395 43
Carrosserie	
Places	total 1 avant
Poids à vide	2270 Carburant D
Charge utile	- CV-impôt 17,42
Poids total	Cylindrée 3420

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \* ) Mesure du bruit selon l'OCE : avec le véhicule en marche = 25 km/h, M4S, IA 26,95 = 84 dB/A.
- \*\* ) Nombre de vitesses : sur demande 4 x 3 + 4 vitesses rampantes.
- \*\*\*) Entretien : avec blocage du différentiel.
- + ) Variante de pneus : AV = -- AR = 12.4 - 32 9.5 - 36 14.9 - 30 12.4 - 36  
6 / 1,7 6 / 2,1 6 / 1,4 6 / 1,7  
2710 kg 2260 kg 3330 kg 2880 kg  
30 km/h 30 km/h 30 km/h 30 km/h
- ↔ ) Carrosserie : cadre de sécurité = FAT 601-80-B  
cabine de sécurité = Viktor FAT 585-80-B  
Mauser OCDE C-733-021-80.
- §) Equipement : - l'emplacement des feux est admis pour raisons techniques;  
- l'équipement de la cabine doit être contrôlé à l'immatriculation.

A noter dans le permis de circulation:

101 - 1 plomb sur butée de pleine-charge.

- lorsque la largeur du véhicule dépasse 2100 mm, des feux de gabarit sont obligatoires.

Lieu et date de l'homologation Wil, 22.01.80

Service fédéral d'homologation